

➔ L'ÉCO-QUARTIER D'AUGNY EST UNIQUE EN MOSELLE

Portée par une grue mobile de trente tonnes, telle une pièce du puzzle, la structure de quelque 600 kilos prend de la hauteur.

La manœuvre est délicate. Elle est aussi synonyme d'une étape concrète. Première pose, non pas d'une pierre, mais du tout premier panneau de bois du futur éco-quartier d'Augny. Un lotissement unique et innovant. C'est du moins ce que promet Emmanuel Worms, patron d'Innov'Habitat, société basée sur l'Éco-Parc de Norroy-le-Veneur et spécialisée dans la construction bois depuis une dizaine d'années.

« Notre cœur de métier, c'est la maison individuelle et les locaux professionnels. Avec la construction et la commercialisation de trente logements bioclimatiques, nous nous sommes lancé un vrai défi », souffle le promoteur. Voilà en effet trois ans qu'Emmanuel Worms et son associé en charge de la commercialisation, Vincent Pras, sont venus frapper à la porte de la mairie d'Augny. Face à eux, des élus à convaincre. Une formalité au vu de l'esprit écologique de la cité aunéenne. « Nous avons très vite ressenti l'envie et le sérieux de ces professionnels. La preuve en est, ils ont fait le job en allant eux-mêmes démarcher les propriétaires du foncier pour acquérir un hectare de terrain », résume le maire, François Henrion.

« Ici, le terme « éco-quartier » prend tout son sens. Avec l'idée de faire un ensemble agréable à vivre, les constructions bénéficieront d'une très haute performance énergétique. Ce ne sera pas du passif renforcé, mais nous en serons très proches. Une maison de 100 m² ne consommera que 150 € d'énergie à l'année », assure le jeune dirigeant. Ossature bois, isolation en ouate de cellulose et fibre de bois : murs et charpentes sont fabriqués à Solgne, dans les ateliers de l'entreprise Heim Charpente. Quant aux menuiseries en PVC et aluminium triple vitrage, elles sont d'origine autrichienne et fournies par Iclovia de Norroy-le-Veneur.

« En privilégiant des entreprises locales, nous sommes dans le circuit court. Même le bois provient des Vosges ou de la Forêt Noire. Grâce à ce réseau, nous sommes à même d'offrir un meilleur rapport qualité prix. Certes, ce type de biens est un peu plus cher, mais le surcoût peut être amorti en moins de dix ans. Sans compter la qualité de vie ! », insiste Emmanuel Worms. Il poursuit : « Rien n'est figé. Dessinés par nos architectes, les habitats sont tous différents et personnalisables selon les envies des acquéreurs. »

La livraison des onze appartements de la résidence est programmée d'ici la fin de l'été prochain. Celle des dix-neuf maisons individuelles et jumelées devrait intervenir fin 2018. « À la recherche d'un bien offrant une qualité de vie, les acquéreurs sont pour la plupart originaires de l'agglomération messine. La majorité des logements proposés en VEFA (Vente en l'état futur d'achèvement)



sont déjà réservés par des propriétaires occupants. Preuve de l'intérêt pérenne de cet éco-quartier, au profit de la loi Pinel, des investisseurs, dont un Lillois, ont eux aussi confirmé leur réservation », se réjouit Vincent Pras.

Avec son éco-quartier, la commune aurait-elle vocation à servir de vitrine au savoir-faire d'Innov'Habitat et de ses partenaires ?

L'éco-quartier comptera trente logements, dont cinq maisons individuelles, quatorze maisons jumelées de 100 à 200 m² et onze appartements répartis en 2 petites résidences orientées plein sud.



Prix du mètre carré : 2 700 €.

Soit 126 000 € l'appartement de 46 m²,

280 000 € le logement de 100 m² avec 60 m² de terrasse et près de 300 000 € la maison individuelle de 200 m².

A ce jour, 70 % du programme a trouvé preneurs.